



Séance du 04/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Politique :** *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 339

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160571

**Direction en charge :** Education et Petite Enfance

**Objet :** Creches Grenette, Jean Mace, Tom Pouce, Saint-Saens, et jardin d'enfants Le Parc de l'Europe -  
Demande d'aide à l'investissement à la Caisse d'Allocations Familiales - Approbation

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 24/06/2016

**Compte rendu affiché le :** 05/07/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

**Absents :**

**Politique :** *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 339

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160571

**Direction en charge :** Education et Petite Enfance

**Objet :** Creches Grenette, Jean Mace, Tom Pouce, Saint-Saens, et jardin d'enfants Le Parc de l'Europe -  
Demande d'aide à l'investissement à la Caisse d'Allocations Familiales - Approbation

□ **Rappel et Références :**

Dans la circulaire 2014-009, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) propose des aides à l'investissement visant à financer la restructuration des locaux des structures d'accueil de jeunes enfants, cuisine, locaux de stockage. Cette aide vise aussi à valoriser les coûts liés à une bonne application de la Prestation de Service Unique (PSU).

La lettre circulaire L.C. n° 2013-152 fixe les modalités de mise en oeuvre et d'utilisation d'un fonds de rééquilibrage territorial pour le fonctionnement des structures d'accueil.

□ **Motivation et Opportunité :**

Pour répondre aux évolutions des modes de vie des familles, en cohérence avec les orientations de la CNAF, le fonctionnement des modes d'accueil a évolué. Les structures multi-accueil pré-citées fournissent maintenant les couches et le lait pour les enfants.

Au niveau alimentaire, les enfants bénéficient de repas préparés sur place, et les cuisinières font l'objet de livraisons hebdomadaires de produits frais issus de l'agriculture biologique ou raisonnée ou des circuits courts.

Au vu des réglementations en terme d'hygiène et de prévention des toxi-infections alimentaires collectives, des aménagements et des travaux sont nécessaires pour équiper certains espaces de rangements alimentaires.

Au vu du nombre important de couches à stocker et pour éviter des manipulations au personnel, il est nécessaire de procéder à des aménagements d'espaces de rangement.

Les travaux ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail des agents, et d'aménager des espaces de vie favorisant le plein épanouissement des petits dans des locaux sécurisés.

□ **Contenu :**

Compte tenu des volontés communes de la CAF et de la ville pour soutenir un accueil performant et de qualité pour la Petite Enfance, la ville de Saint-Etienne peut être éligible à cette aide à l'investissement.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC : 156 286,00 €

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>	52 094€					Recettes CAF : 104 192,00 €
<b>Fonctionnement</b>						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée communale de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à demander une aide financière à la CAF dans le cadre du fonds d'investissement,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les actes y afférents.

**Décision :** Proposition adoptée

**Résultat du vote :** 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

**Imputation budgétaire**

Exercices 2016 et 2017 :  
Dépenses : chapitre 21 -  
Article 21318 - Opération  
2001 C 6501  
Recettes : Chapitre 13 -  
Article 1326 - Opération  
2001 C 6501

**Pour Extrait,  
Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué**

**Samy KEFI-JEROME**